



Communication

du Président

Vitry sur Seine, le 16 juin 2023.

Bonjour à toutes et tous,

Nous avons constaté ces derniers temps que les **fiches inscriptions** aux différentes activités n'étaient pas complètes voire anonyme.

Je vous rappelle qu'il est nécessaire pour que votre inscription soit validée que sur la fiche d'inscription toutes les cases soient dûment complétées.

Sur le site de l'ARPA vous pouvez imprimer cette fiche. Si vous n'êtes pas en mesure d'imprimer, vous devez impérativement **recopier les infos demandées** sur papier libre et joindre le ou les chèques qui correspondent au montant de l'inscription.

Il est difficile pour les bénévoles qui relève le courrier et surtout pour la trésorière de se retrouver avec des bulletins incomplets ou des manques de chèques.

**PAS DE CHÈQUE ,
PAS D'INSCRIPTION**

Grâce à la vigilance et la rigueur de chacun nous n'en arriverons pas à cette mesure radicale et c'est préférable.

Portez-vous bien

Pierre